



CENTRE MADELEINE DANIELOU
61/63 rue du Général de Miribel
92 508 RUEIL-MALMAISON
Tel : 01 41 39 25 80

Daniélou, le mercredi 1er septembre,

Mise à jour du protocole sanitaire pour la rentrée scolaire 2021

Un protocole sanitaire est mis en place avec 4 niveaux de protection selon le niveau de circulation du virus. La rentrée se fait au niveau 2 du protocole. (Infographie disponible sur le portail EcoleDirecte)

Appliquer les gestes barrières

- ✓ **Port du masque obligatoire à l'intérieur** pour tous (nez et bouche couverts). Le masque doit assurer une filtration supérieure à 90 % (masque « grand public » relevant anciennement de la catégorie 1 ou masque chirurgical par exemple). Les masques grand public en tissu de catégorie 2, les masques en tissu « maison » ou de fabrication artisanale ne répondant pas aux normes AFNOR SPEC S76 001
- ✓ Lavage des mains eau et savon / désinfection avec la solution hydro-alcoolique ;
- ✓ Limitation du brassage par niveau ;
- ✓ Distanciation physique ;
- ✓ Aération et désinfection régulières des locaux et matériels ;

Stopper les chaînes de contamination

Si votre enfant a le moindre signe, nous vous demandons de ne pas l'envoyer en cours et de le faire tester. Nous vous remercions de nous prévenir rapidement si votre enfant a un test + ou cas contact.

- ✓ Par mesure de protection, les élèves/étudiants contacts à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance.
- ✓ Les élèves/étudiants contacts à risque justifiant d'une vaccination complète ou ayant contracté la Covid depuis moins de deux mois poursuivent les cours en présentiel. Les responsables légaux devront attester sur l'honneur, dès le premier jour, que leur enfant remplit bien l'une de ces deux conditions, pour permettre la poursuite des cours en présence (cf Attestation jointe).

Ci-dessous : tableau récapitulatif de la conduite à tenir en cas de cas contact et/ou de cas symptomatique.

Restauration scolaire

Les plages horaires et le nombre de services sont adaptés de manière à limiter le flux d'occupation et à permettre la limitation du brassage. Les élèves/étudiants déjeunent par niveau. Les entrées et sorties sont dissociées. Les tables et des chaises seront disposées au mieux pour éviter le rapprochement.

Vaccination

Vaccinés ou non, les élèves/étudiants sont accueillis dans leur établissement scolaire. Pour faciliter la vaccination à partir de 12 ans, des séances de vaccination, avec votre autorisation, sont organisées par la Ville de Rueil-Malmaison.



Le centre de vaccination dédié se trouve au complexe sportif Jules Ladoumègue – 93, route de l'Empereur à Rueil Malmaison.

	1ère Injection	2ème Injection
Collège	14-oct-21	07-déc-21
Lycée / Prépas	05-oct-21	02-déc-21

Si vous souhaitez faire vacciner votre enfant à ces dates, vous trouverez en pièces jointes, les documents à retourner à la RESPONSABLE de DIVISION ou au BUREAU DES PREPAS pour le mardi 7 septembre.

Les sorties scolaires reprennent :

- ✓ Sans Pass sanitaire dans les lieux qui réservent des créneaux uniquement aux publics scolaires (piscines, bibliothèques, certains lieux culturels, etc)
- ✓ A partir du 30 septembre, avec Pass sanitaire dans les lieux soumis à ce protocole (entrée dans les musées...).
- ✓ Pour tout déplacement longue distance (voyage scolaire) le pass sanitaire est requis. Pour les voyages scolaires nous demandons la présentation d'un schéma vaccinal complet.

Le «Pass sanitaire» consiste en la présentation numérique QR CODE (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- ✓ la présentation d'un schéma vaccinal complet, soit les deux doses + 7 jours après
- ✓ la présentation d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h
- ✓ la présentation d'un test PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

CONTACT A RISQUE EN COLLECTIVITE

CAS	SANS Pass Sanitaire (PAS de vaccination)	AVEC Pass sanitaire (vaccination complète) et sans immunodépression grave
Cas + ne vivant pas sous le même toit	- 7 jours d'isolement à compter de la date du dernier contact avec le cas + : test à J0 et sortie à J8 si test à J7 - - 15 jours d'isolement si pas de test	- Pas d'isolement - Test à J0 et à J7
Cas + vivant sous le même toit	- contact à risque non vacciné : isolement de 10 j à compter de la guérison du dernier cas dans le foyer, cad 17 jours à compter de la date de début des symptômes (cas symptomatique) ou 17 jours à compter de la date du test si symptomatique.	- attestation sur l'honneur '- maintien strict des mesures barrières durant 7 jous suivant le dernier contact avec un cas +, limitation des interactions sociales et auto surveillance de l'apparition de symptômes.

La levée de l'isolement doit s'accompagner d'un respect strict des gestes barrières avec port rigoureux du masque durant 7 jours complémentaires.